

DEC132849DR05

Décision donnant délégation de signature à M. Franck LAVIGNE et Mme Michelle PENNEC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8591, intitulée Laboratoire de géographie physique « Pierre Birot ».

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8591, intitulée Laboratoire de géographie physique « Pierre Birot », dont la directrice est Madame Catherine KUZUCUOGLU ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Franck LAVIGNE, professeur, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (déléguant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision n° DEC100084DR05 du 21 janvier 2010 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 2 septembre 2013.

La directrice d'unité
Catherine KUZUCUOGLU

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012